

*ILLOS SENIORES DE SANCTO IACOPO DE ROSTA :  
L'IMPLANTATION DE L'ABBAYE DE LA SAUVE-  
MAJEURE EN ARAGON (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> SIÈCLES)<sup>1</sup>*

*ILLOS SENIORES DE SANCTO IACOPO DE ROSTA : LA IMPLANTACIÓN  
DE LA ABADÍA DE LA SELVA MAYOR EN ARAGÓN (SIGLOS XI Y XII)*

*ILLOS SENIORES DE SANCTO IACOPO DE ROSTA : THE ESTABLISHMENT OF  
THE ABBEY OF LA SAUVE-MAJEURE IN ARAGON (11<sup>th</sup> AND 12<sup>th</sup> CENTURY)*

ALEXANDRE GIUNTA  
Université de Paris IV Sorbonne

*Resumen* : Durante la segunda mitad del siglo XI y el siglo XII, la abadía de la La Sauve-Majeure, que se encuentra en Gironda, en Francia, tiene a su cargo la administración de tierras, bienes y hombres en la comarca de Las Cinco Villas por los reyes de Aragón y Navarra. En este artículo, vamos a analizar los pasos y las condiciones de este fenómeno. Es importante tratar la cuestión de la función de estos prioratos en la comarca de Las Cinco Villas y estudiarla a través de las relaciones entre los Pirineos, la repo-

blación de los territorios conquistados por los cristianos y las migraciones de los hombres llamados « francos » por las fuentes y la historiografía.

*Palabras clave* : abadía de La Sauve-Majeure, Las Cinco Villas, priorato, migración.

*Abstract* : In the second half of the 11th century and in the 12th century, the kings of Aragon and Navarre entrusted

1.- Les sigles employés sont : CDAIAP : José Angel LEMA PUEYO, *Colección Diplomática de Alfonso I de Aragón y de Pamplona (1104-1134)*, Eusko Ikaskuntza, San Sebastián, 1990 ; CDSP : Angel CANELLAS LÓPEZ, *La colección diplomática de Sancho Ramírez*, Real Sociedad Económica Aragonesa de Amigos del País, Saragosse, 1993 ; CDCP : José GOÑI GAZTAMBIDE, *Colección diplomática de la Catedral de Pamplona (829-1243)*, Gobierno de Navarra, Pampelune, 1997 ; DERRVE : José María LACARRA, *Documentos para el estudio de la reconquista y repoblación del valle del Ebro*, Anúbar Ediciones, Saragosse, 1982-1985 ; GCSM : Charles HIGOUNET et Arlette HIGOUNET-NADAL, *Grand cartulaire de la Sauve-Majeure*, 2 vols, Fédération Historique du Sud-Ouest, Talence, 1996.

the abbey of Sauve-Majeure (Gironde, France) with the running of territories, goods and men in the « comarca » Las Cinco Villas. We shall analyze the steps of this process and the conditions on which it had been achieved. Then we shall emphasize its role before discussing what was at stake in the trans-

Pyrenean relationships, the settlement of territories conquered by Christians and the migrations of the populations whom sources and historiography called *Francos*.

*Key words* : abbey of La Sauve-Majeure, Las Cinco Villas, priori, migration.

## INTRODUCTION

En octobre 1093, à Uncastillo, ville du royaume d'Aragon, le souverain Sancho Ramírez réalise une donation de biens et de possessions territoriales aux *seniores de Sancto Iacopo de Rosta*<sup>2</sup>. Il s'adresse à un groupe de moines installés dans l'église de Saint-Jacques d'un village frontalier, Ruesta, et dépendant de l'abbaye de la Sauve-Majeure située dans la région bordelaise. Organisée par la règle de saint Benoît et fondée en 1079 par le saint Gérard de Corbie, cette abbaye connaît un développement original au cours des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Celui-ci a amené les moines de La Sauve-Majeure non seulement à jouer un rôle politique, économique et religieux de premier plan à l'échelle de leur région mais également à connaître un destin plus « européen » avec l'établissement de prieurés dans le nord de la France, en Angleterre et en Espagne. Comparée à Cluny et son millier d'établissements satellites ou à Saint-Sernin de Toulouse et ses nombreuses dépendances hispaniques, la congrégation de La Sauve-Majeure peut sembler faire pâle figure. Ce serait négligé le grand prestige de l'abbaye acquis à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et son implication dans le contrôle et l'organisation de territoires du royaume d'Aragon. L'historiographie a longtemps négligé les relations complexes et originales de l'abbaye de La Sauve-Majeure avec les royaumes chrétiens du nord de la Péninsule Ibérique. L'essentiel de ces travaux ont en effet porté sur la fondation de cet établissement religieux ainsi que son développement et influence au niveau régional. Il faut attendre les travaux de Derek Lomax dans les années 1980 pour voir une tentative — la seule — d'expliquer les enjeux autour de l'installation de cette abbaye de Gironde dans le royaume d'Aragon<sup>3</sup>. Plus récemment, Philippe Josserand a analysé avec une grande pertinence les liens entre La Sauve-Majeure et l'ordre militaire de Alcalá de Salita et son action

2.- GCSM, n° 1222 [octobre 1093 — Uncastillo] et n° 1235 [octobre 1093 — Uncastillo].

3.- Derek William LOMAX, « Las dependencias hispánicas de Santa María de la Selva Mayor », *Príncipe de Viana. Aneja*, n° 2-3 (1986), pp. 491-506.

dans la péninsule Ibérique à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. L'immense travail de Charles Higounet et Arlette Higounet-Nadal, publié dans le *Grand Cartulaire de la Sauve-Majeure*, a contribué à un renouvellement non négligeable des sources qui nous permet aujourd'hui de reprendre les problématiques posées autour de l'implantation du monastère en Aragon. La Sauve-Majeure a développé dès sa fondation des liens étroits et privilégiés avec le royaume d'Aragon et de Navarre, liens qui se sont concrétisés par des donations de biens et de terres. En possédant des prieurés en Aragon, l'abbaye est entrée dans le monde de la péninsule Ibérique des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles caractérisée par le conflit entre les royaumes chrétiens du nord et les royaumes musulmans d'*al-Andalus*. Il conviendra ici de mesurer l'apport de ces moines venus d'outre-Pyrénées à cette entreprise de conquête, tant du point de vue matériel que spirituel. Ces étrangers sont venus participer activement à la politique des monarques chrétiens qui cherchent à accroître leur autorité vers le sud du royaume mais surtout à l'intérieur de celui-ci. Les moines de La Sauve-Majeure deviennent ainsi une pièce non négligeable de l'échiquier royal. Se posent alors plusieurs questions sur l'intensité de ces relations ultrapyrénéennes au cours des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, les migrations des moines accompagnées de leur installation sur des terres proches des frontières, les enjeux économiques et culturels de ces échanges, le rôle de l'abbaye dans la conquête des territoires musulmans et de leur peuplement une fois soumis, sans oublier l'influence du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle dont l'écho retentit dans toute la Chrétienté médiévale.

#### L'ABBAYE DE LA SAUVE-MAJEURE : DE LA FONDATION À L'ESPAGNE

En 1079, Gérard de Corbie, ancien abbé de Saint-Vincent de Laon, accompagné de sept compagnons, parvient dans la région bordelaise dans le but de fonder une abbaye dans une des contrées déshéritées d'Aquitaine. Reçu favorablement par le duc d'Aquitaine Guillaume VIII (ou Gui-Geoffroi), fondateur infatigable d'abbayes dans le Poitou, Gérard est guidé par le prévôt Raoul vers le lieu-dit Hauteville ou Auvillars, au centre de l'Entre deux-mers, à égale distance de la Dordogne et de la Garonne. C'est au sein d'une grande forêt, la Silva Major, que Gérard décide de fonder une abbaye qui porte le nom de La Sauve-Majeure. Tel est le récit de l'arrivée des premiers moines rappor-

4.- Philippe JOSSEMAND, « *Ad bonum Christianitatis et destructionem saracenorum* : l'abbaye de la Sauve Majeure et l'ordre militaire de Alcalá de Salita », dans Alain DEMURGER (éd.), *Les ordres religieux militaires dans le Midi (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Cahiers de Fanjeaux, n° 41, Editions Privat, Toulouse, 2006, pp. 319-332.

té dans la *Vita* de saint Gérard de Corbie<sup>5</sup>. Le chroniqueur anonyme insiste d'ailleurs sur le caractère désertique et inadapté de cette forêt inhospitalière et sur la volonté de Gérard de se couper du monde temporel pour faire monter ses prières. Les recherches récentes ont montré que le lieu choisi pour la construction et l'essor de cet établissement ecclésiastique n'était pas dépourvu d'exploitations agricoles déjà en activité, de cultures céréalières ou même de viticulture<sup>6</sup>. L'abbé Gérard et ses moines s'inscrivent dans un mouvement de défrichements et peuplement déjà amorcés mais ils l'amplifient considérablement. L'image de la grande forêt déserte et impénétrable véhiculée par l'hagiographie cherche donc à mettre en exergue la piété de Gérard de Corbie et à construire sa renommée et sa sainteté.

Avec cette donation, Guillaume VIII accorde l'immunité au nouveau monastère, donnant à son abbé les prérogatives d'un comte<sup>7</sup>. Par cette série d'actes était scellé l'accord entre la puissance féodale, celle du duc d'Aquitaine, un des plus puissants vassaux du roi de France, et le pouvoir ecclésiastique. A la tête de vastes terres, Guillaume VIII s'occupe activement d'établir son autorité en Gascogne et d'y conforter les structures administratives et religieuses, en même temps qu'il en favorise le développement économique. Son immense territoire est caractérisé par le morcellement des pouvoirs propre à la féodalisation du XI<sup>e</sup> siècle. La création d'un pôle d'évangélisation et de colonisation lui étant fidèle, comme l'abbaye de La Sauve-Majeure, représente un avantage indéniable. En outre, pour diverses raisons, Guillaume VIII apporte également son soutien à certaines entreprises de la Réforme grégorienne, et la nouvelle fondation reçut de lui de ce fait d'importants privilèges. Parmi ceux-ci, il faut citer le droit de sauve-té qui facilite le développement du bourg installé autour de l'abbaye et dépendant d'elle. De même, l'archevêque de Bordeaux, Gosselin, reconnaît le nouvel établissement monastique en renonçant à presque tous ses droits sur lui<sup>8</sup>. Au concile de Bordeaux (1080), les légats Amat d'Oloron et Hugues de Die approuvent la fondation et règlent un différend avec la jeune et puissante abbaye du Maillezais au sujet de la possession de certaines terres en faveur des moines de La Sauve-Majeure. Comme on peut le constater, c'est bien davantage la mise en place des conditions favorables au développement d'une abbaye qui est en jeu que l'installation — comme le laissait entendre le récit de fondation — d'un petit groupe d'ermites.

5.- Elizabeth TRAISSAC, *Vie de saint Gérard de Corbie*, éditions du C.L.E.M., Branne, 2000.

6.- Jacques LACOSTE, *La Sauve-Majeure*, Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 2001.

7.- GCSM, n° 1 [1079 — La Sauve puis Bordeaux].

8.- GCSM, n° 2 [6 octobre 1080 — Bordeaux].

Une fois son assise locale assurée, la Sauve-Majeure connaît alors un rayonnement spirituel rapide et important, lié à la forte personnalité de son abbé Gérard, se traduisant par un enrichissement temporel de l'abbaye grâce à l'afflux spontanée de donations provenant de toutes régions. L'appui des disciples et celui plus matériel de la petite noblesse locale contribuent pleinement à l'essor de l'abbaye tout au long du XII<sup>e</sup> siècle. Ancrée dans un terroir neuf en pleine croissance géographique et économique qui lui assure des revenus immédiats, la Sauve-Majeure réussit à s'imposer comme une étape importante du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. En effet, le succès de La Sauve-Majeure est en partie lié à celui de cette vaste entreprise religieuse, économique et politique que constitue le chemin de Saint-Jacques. Les routes qui mènent à ce lieu de pèlerinage ne se limitent pas aux quatre grandes routes signalées par le *Guide du pèlerin* d'Aimeric Picaud<sup>9</sup>. Ce clerc poitevin, contemporain des premiers successeurs de saint Gérard, ne parle d'ailleurs pas de La Sauve-Majeure alors que le récit de la fondation et de multiples documents attestent du rôle d'étape privilégiée vers Compostelle que revêt l'abbaye dès ses origines. Les cartulaires ne sont pas avares de donations consenties par des pèlerins remerciant le monastère de l'accueil qui leur avait été réservé. Selon Philippe Aragauas, « des coquillages percées trouvées dans un sarcophage dégagé en 1960 dans l'absidiole nord laissent penser que d'autres pèlerins choisissaient La Sauve comme ultime étape de leur voyage terrestre »<sup>10</sup>. Le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle a contribué ainsi au rayonnement spirituel et temporel de l'abbaye de La Sauve-Majeure.

En contact permanent avec des flux de populations migrant vers la péninsule Ibérique pour effectuer le pèlerinage ou pour des raisons plus politiques ou économiques, il semblait logique que les abbés de La Sauve-Majeure établissent des liens plus étroits avec les Etats voisins du sud des Pyrénées, et surtout avec le royaume d'Aragon. D. Lomax a mis en avant le rôle du souverain aragonais Sancho Ramírez (1063-1094) pour expliquer les relations avec l'abbaye de La Sauve-Majeure<sup>11</sup>. Sans remettre en cause cette hypothèse, il semble toutefois qu'elle soit trop réductrice et oublie de nombreux facteurs, que ce soit la prégnance de la situation locale lors de la fondation de La Sauve-Majeure, le rôle de Guillaume VIII, du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle ou encore celui d'Hugues de Die présent lors du concile de Bordeaux et qui est amené à tenir une place de premier plan dans les relations entre le royaume d'Aragon et le souverain pontife. Les contacts entre les Etats chré-

9.- Aimeric PICAUD, *Le guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, éd. et trad. Michel RECORD, Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 2006.

10.- Philippe ARAGUAS, *L'abbaye de la Sauve-Majeure*, Editions du Patrimoine, Paris, 2001, p. 16.

11.- D. W. LOMAX, « Las dependencias », p. 492-494.

tiens du nord de la péninsule Ibérique et les principautés du sud du royaume de France ne sont pas une nouveauté à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Guillaume VIII a tissé des liens étroits avec les souverains d'Aragon et de Navarre, reproduisant la politique de ses prédécesseurs. Accompagné de princes et chevaliers du nord des Pyrénées, il participe à de multiples expéditions militaires aux côtés des rois aragonais, comme celle de Barbastro en 1064-1065<sup>12</sup>. De ce fait, il a pu orienter le développement du monastère en direction du royaume d'Aragon et de Navarre. Les liens entre le duc d'Aquitaine et le souverain d'Aragon et de Navarre sont d'ailleurs renforcés lors du mariage en 1086 de la fille de Guillaume VIII, Agnès, et du fils de Sancho Ramírez, le futur Pierre I d'Aragon (1096-1104).

Mentionné uniquement huit fois dans l'ensemble des cartulaires de La Sauve-Majeure, le royaume de Castille et le monastère girondin n'ont pas entretenu des liens réguliers et intenses<sup>13</sup>. Pourtant, au XI<sup>e</sup> siècle, des établissements religieux prestigieux et de grande renommée, à l'instar de Cluny, détiennent des rapports privilégiés, ainsi que des biens et des terres en Castille. Peut être la petite abbaye de La Sauve-Majeure a-t-elle choisi de ne pas entrer en concurrence avec un monastère de l'envergure de Cluny ? Peut être le royaume de Castille n'a-t-il pas jugé opportun de créer des liens avec ce lointain et petit monastère étranger ? Le manque de sources nous empêche de donner une explication exhaustive sur ce point. Mais il semble sûr que l'abbaye de La Sauve-Majeure n'avait ni terre, ni intérêt dans le royaume de Castille aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. De son côté, l'Aragon du XI<sup>e</sup> siècle est un petit royaume en pleine expansion qui a besoin d'une certaine légitimité et de soutiens politiques, économiques, religieux et humains<sup>14</sup>. La Sauve-Majeure, de taille réduite et en plein essor dans l'Occident chrétien, peut constituer en ce sens une opportunité intéressante pour le monarque d'Aragon et de Navarre puisque ce dernier pourrait profiter de l'appui matériel et spirituel de ce monastère tout en ayant la capacité de le contrôler.

12.- *La Chronique de Saint-Maixent (751-1140)*, éd. et trad. Jean VERDON, Société d'Édition « Les Belles Lettres », Paris, 1979, pp. 136-137 : « Anno MLXII Goffredus dux obsedit Sanctonas civitatem, castris in circuitu positis ; et fame et gladio vastavit, usque quo Andegavenses et cives qui in ea erant se cum suis omnibus in manibus tradiderunt. Inde habiens in Hispania[m], cum multis Vermannis, Barbastam civitatem nomini christiano, cunctis qui erant in ea prius perditis, adquisivit. ».

13.- GCSM, n° 966 [mars 1125 — Uncastillo], n° 1226 [mars 1126 — Uncastillo], n° 1231 [25 janvier 1115 — Uncastillo], n° 1238 [octobre 1238 — Uncastillo], n° 1240 [vers 1063], n° 1247 [s. d.], n° 1248 [juin 1123 — Logroño], n° 1254 [16 juin 1224].

14.- Carlos LALIENA CORBERA ET Philippe SÉNAC, *Musulmans et Chrétiens dans le haut Moyen Age*, Minerve, Paris, 1991 ; Ramón MENÉNDEZ PIDAL, *Historia de España*, vol. VII-2, *Los núcleos pirenaicos (718-1035) : Navarra, Aragón, Cataluña*, Espasa Calpe, Madrid, 1999 et Antonio UBIETO ARTETA, *Historia de Aragón : La formación territorial*, Anubar, Saragosse, 1981.

Le premier acte diplomatique de La Sauve-Majeure faisant référence au royaume d'Aragon et de Navarre rapporte que Ramire I, roi d'Aragon, et son fils Sancho ordonnent la création d'une nouvelle dédicace du monastère d'Algilale (Santa María de Arquilaré dans le village de Pintano) auquel ils concèdent le *viculum* d'Algilale vers 1063<sup>15</sup>. Toutefois, l'analyse des formules utilisées dans l'acte et sa présence dans le cartulaire d'une abbaye fondée en 1079 laissent subsister quelques interrogations. En toute logique, le diplôme ne fait pas référence à La Sauve-Majeure mais il raconte le geste du souverain qui répare le monastère d'Algilale ruiné par la guerre et lui accorde une donation. Cet établissement religieux passe d'ailleurs entre les mains des moines sauvois vers 1087 après une donation de l'évêque de Pampelune, Pierre, sous l'autorité royale<sup>16</sup>. Conserver ce diplôme qu'il soit authentique ou non permet à l'abbaye de La Sauve-Majeure de mieux administrer cette église en faisant face à d'éventuelles revendications contestant son autorité. Au cours de son règne, le roi Sancho Ramírez demande à l'abbaye girondine qu'un pauvre y soit reçu comme moine à sa mort ainsi qu'à la mort de chacun de ses successeurs<sup>17</sup>. Tout en soulignant la piété du monarque, cette requête met en exergue la qualité des rapports entre Sancho Ramírez et l'abbé de La Sauve-Majeure, Gérard, qui perdurent encore après la mort de ces deux protagonistes. Ces liens étroits ne tardent pas à se concrétiser matériellement par l'octroi à l'abbaye girondine de terres et d'églises situées de l'autre côté des Pyrénées. Commence alors une nouvelle aventure pour les moines de La Sauve-Majeure : régir des terres et des populations très éloignées de l'abbaye.

#### DES PRIEURÉS DANS UNE ZONE STRATÉGIQUE, LE TERRITOIRE DE LAS CINCO VILLAS EN ARAGON

Trente quatre actes diplomatiques datés de la fin du XI<sup>e</sup> siècle au XII<sup>e</sup> siècle, conservés et édités dans le *Grand Cartulaire de La Sauve-Majeure*, se rapportent aux affaires aragonaises et soulignent au tant le souci des moines d'administrer correctement leurs territoires éloignés de l'abbaye que les rapports privilégiés entretenus avec les monarques du royaume d'Aragon et de Navarre. Le premier document que nous pouvons dater avec certitude à

15.- GCSM, n° 1240 [vers 1063].

16.- CDCP n° 45 [octobre 1087] et GCSM n° 1238 [octobre 1087].

17.- GCSM, n° 1234 [1079-1094] : *Ex petitione regis Sancii confirmo et successoribus nostris perpetuo tenendum precipio quatinus pro rege Sancio et pro unoqueque de successione ipsius pauperimus in conventu isto accipiatur ut monachus fiat omnino sine pecunia loco regis, vestiatur, manducet et bibat et oret similiter pro successoribus...*

l'année 1084 est une donation du roi Sancho Ramírez de toutes les mosquées d'Ejea et des dîmes qui en dépendent<sup>18</sup>. A cette date, Ejea est encore aux mains des musulmans d'*al-Andalus*. Sa position stratégique à l'ouest de la grande cité de Huesca en fait une cible naturelle et privilégiée dans la guerre de Sancho Ramírez contre ses voisins musulmans du sud. Accorder des biens ou des terres dans des territoires qui n'appartiennent pas encore au roi aragonais ne constitue pas une pratique exceptionnelle. Sancho Ramírez cherche ici à stimuler l'effort de conquête en impliquant directement le monastère de La Sauve-Majeure dans sa stratégie territoriale. L'abbé et les moines participent ainsi à leur façon à la conquête de ces territoires par des prières, l'envoi de richesses ou/et d'hommes d'Eglise et en incitant sûrement les guerriers de la région bordelaise à partir en campagne aux côtés du souverain chrétien. D. Lomax semble douter de l'authenticité de cet acte diplomatique : il considère que l'année 1084 ne correspond pas à la réalité car Ejea n'apparaît pas dans les listes de donations faites par Sancho Ramírez à la fin des années 1080<sup>19</sup>. Tout d'abord, les donations de type de celle d'Ejea n'apparaissent jamais aux côtés des dons de terres et de biens déjà en possession des monarques aragonais. Ce sont des chartes qui stimulent la conquête de nouveaux territoires, le roi ne les fait donc pas apparaître aux côtés de terres déjà en sa possession. De plus, les premiers échanges entre Sancho Ramírez et l'abbé Gérard auraient pu porter justement sur les conquêtes des terres aux mains des musulmans avec des donations s'inscrivant dans un futur proche, le souverain pouvant ainsi mesurer le degré d'intervention et d'implication des moines de La Sauve-Majeure. Sancho Ramírez récompense d'ailleurs l'abbé et ses moines par l'octroi de plusieurs églises et de droits ecclésiastiques dès 1087.

Quelques années plus tard, Sancho Ramírez complète le dispositif de donation puisqu'il accorde au monastère de la Sauve-Majeure une partie du paria (tribut versé par les musulmans aux chrétiens en échange de leur protection) d'Ejea et Pradilla, ainsi que les droits ecclésiastiques et mosquées de ces villes une fois conquises<sup>20</sup>. La datation de cet acte diplomatique comprise entre 1086 et 1096 pose de nouveau problème : on peut aisément écarter les années 1095 et 1096 car Sancho Ramírez trouve la mort en 1094 au cours du siège de Huesca. En octobre 1087, l'évêque de Pampelune, Pierre, confirme les dona-

18.- CDSR, n° 73 [1084] et GCSM, n° 1224 [1084].

19.- GCSM, n° 1237 [vers 1087].

20.- CDCP, n° 38 [1086-1094] ; CDSR, n° 91 [1086] ; DERRVE, n° 12 [1091] et GCSM, n° 1225 [1096 ?] : *...facio donum [...] de decimis parie Esseie et Patrele, et quando Deus pro sua pietate, dederit ipsas villas sanctae christianitati, utriusque ville mischitas ad ecclesias ibi faciendas Deo et sancte Mariae Maioris Silvae. Hoc autem facio tali modo ut ecclesia Maioris Silve semper decimas habeat et primicias et ceteras ecclesiasticas causas de ipsis villis Esseie et Patrele et de omnibus terminis et adia-centiis suis et de his omnibus quae acquirenda sunt super sarracenos unde decima exire potuerit.*

tions faites à La Sauve-Majeure des églises de Santa María et San Vicente, de la chapelle de Uncastillo et des dîmes des parias d'Ejea et Pradilla<sup>21</sup>. De plus, dans l'eschatocole de la charte de Sancho Ramírez, est mentionné un certain Pierre, évêque de Jaca. Celui-ci apparaît dans les sources diplomatiques hispaniques à partir de l'année 1087. Nous pouvons donc supposer que la véritable date du diplôme est 1087. Sancho Ramírez accueille les moines de La Sauve-Majeure dans les années 1080 et leurs accorde des biens et terres pour qu'ils puissent s'installer et vivre dans son royaume. Une série de donations octroie aux envoyés de l'abbé Gérard l'église Saint-Guillaume située dans les montagnes, les églises de Ruesta et de Tiermas avec des terres, des vignes et les droits ecclésiastiques<sup>22</sup>. A la fin d'un acte diplomatique, Sancho Ramírez et son fils, Pierre, confirment la donation faite par un ermite nommé Hugues à La Sauve-Majeure de trois maisons au Somport, à Canfranc et au pont de Austurici<sup>23</sup>. Ces dernières sont localisées le long d'une des routes du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Ce passage confirme la prégnance du pèlerinage de Saint-Jacques dans les mentalités et les pratiques des hommes du XI<sup>e</sup> siècle. A l'aide de l'anthroponomie, on peut affirmer sans doute possible qu'Hugues n'est pas un nom utilisé dans la péninsule Ibérique au XI<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Il s'agit donc d'un étranger, un *francos*, installé dans le royaume d'Aragon. Hugues a sûrement été un pèlerin qui a fait étape dans l'abbaye de La Sauve-Majeure et qui les remercie par ces dons. Situées à l'est de Sangüesa, entre la route de Pampelune et de Jaca, Ruesta et Tiermas sont des points stratégiques et importants dans la défense du Canal de Berdún. Par ailleurs, Sancho Ramírez encourage la mise en valeur, l'exploitation et le peuplement de ces terres situées à la frontière, nouvellement conquises et toujours exposées aux attaques musulmanes. Accompagnée de la noblesse, l'Eglise joue un rôle in-

21.- CDCP, n° 45 [octobre 1087] : *...ecclesiam Sancte Marie de Argilalle que est in Pintano, cum tota radice sua et cum omnibus que ad eam pertinent, et capellam de Uno Castro cum exlesia Sancti Vincentii et cum omnibus ad se pertinentibus, ... et decimas de paria regis que ueniunt de Exeia et de Patrela...*

22.- CDSR, n° 99 [1087] ; GCSM, n° 1221 [1079-1094] et n° 1236 [1079-1094].

23.- GCSM, n° 1221 [1079-1094].

24.- Sur l'anthroponymie, se rapporter à Marcel-François BERGANTON, *Le dérivé du nom individuel au Moyen Âge en Béarn et en Bigorre. Usage officiel, suffixes et formations*, Editions du CNRS, Paris, 1977 ; Marc BLOCH, « Noms de personne et histoire sociale », *Annales d'Histoire Economique et Sociale*, t. IV (1932), pp. 67-69 ; Monique BOURIN et Pascal CHAREILLE (dir.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, 5 tomes, Publications de l'Université de Tours, Tours, 1989-2002 ; *L'anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux, Actes du colloque international organisé par l'Ecole Française de Rome (Rome, 6-8 octobre 1994)*, Ecole Française de Rome, Rome, 1996 ; Pascual MARTÍNEZ SOPENA, *Antroponimia y sociedad : sistemas de identificación hispano-cristianos en los siglos IX a XIII*, Universidad de Valladolid, Valladolid, 1995 et IDEM, « Notas sobre la antroponimia hispanica medieval », *Medievalismo*, t. 4 (1994), pp. 189-197.

déniable dans ce phénomène, appelé *re población* par l'historiographie<sup>25</sup>, et participe à la christianisation et au développement de la liturgie romaine dans les terres aragonaises. Choisir une abbaye pour organiser et contrôler ces territoires de frontières s'inscrit donc dans une volonté générale du souverain pour consolider son pouvoir et son autorité sur l'ensemble du royaume. L'abbaye de La Sauve-Majeure crée donc des prieurés dans le secteur de Las Cinco Villas, intensifiant de ce fait les flux des membres du clergé entre les deux versants des Pyrénées. Il est à noter que ces courants migratoires ne sont pas à sens unique. Progressivement, La Sauve-Majeure accroît son influence dans cette région grâce à la politique royale : Sancho Ramírez ne tarde pas à récompenser les services des moines par de nouvelles donations. En octobre 1093, à Uncastillo, il accorde quatre cents sous de la monnaie de Jaca et tout le bourg de Saint-Pierre de Ruesta dont chaque maison doit payer trois sous par an à l'hospice<sup>26</sup>. Dans le village voisin d'Esco, il donne des maisons qui restent sous le contrôle de la comtesse Sancia jusqu'à sa mort puis passeraient aux mains des moines de Saint-Jacques de Ruesta. Dans ce diplôme, il demande également la construction d'une nouvelle église à Tiermas en l'honneur de saint Jacques sûrement pour répondre à l'accroissement de la population dans cette région.

Durant le règne de Pierre I (1094-1104), l'abbaye de La Sauve-Majeure continue d'administrer ses terres et prieurés dans Las Cinco Villas. Toutefois, on remarque — non sans surprise — que son patrimoine n'est pas agrandi par des donations royales. Pierre I est pourtant marié à Agnès d'Aquitaine, la fille du duc Guillaume VIII, ce qui pouvait laisser penser que l'abbaye girondine aurait pu bénéficier d'une telle situation. N'oublions pas que, par son statut et ses relations, Guillaume VIII avait favorisé le développement de La Sauve-Majeure vers le royaume d'Aragon. Le manque de sources diplomatiques pour cette période ne nous permet pas d'expliquer ce phénomène qui peut tout aussi bien être un effet dû à l'absence documentaire. Vers 1104, l'évêque de Pampelune, Pierre, confirme dans un acte qu'il avait donné les trois quarts des dîmes d'Ejea à La Sauve-Majeure et que le roi Sancho Ramírez avait promis de donner également les mosquées pour y faire des églises lorsque la ville

25.- Voici quelques travaux généraux sur cette question : José María LACARRA, *Colonización, parias, repoblación y otros estudios*, Anubar Ediciones, Saragosse, 1981 ; Philippe SÉNAC, *La Frontière et les hommes (VIII<sup>ème</sup>-XII<sup>ème</sup> siècle)*. *Le peuplement musulman au nord de l'Ebre et les débuts de la reconquête aragonaise*, Maisonneuse et Larose, Paris, 2000 et Antonio UBIETO ARTETA et María Isabel FALCÓN, « Reconquista y repoblación de los reinos de Aragón y de Navarra. Estado de la cuestión de los últimos cuarenta años », *La Reconquista y repoblación de los reinos hispánicos. Estados de la cuestión de los últimos cuarenta años*, Saragosse, 1991, pp. 57-72

26.- GCSM, n° 1222 [octobre 1093] et n° 1235 [octobre 1093].

serait rendue à la Chrétienté<sup>27</sup>. Ce n'est pas la première fois que l'évêque de Pampelune intervient dans les affaires des prieurés de La Sauve-Majeure. A chaque fois, il confirme les donations faites par le souverain aragonais ou, sous le conseil de ce dernier, il accorde des biens comme en 1087 où il donne à La Sauve-Majeure l'église Santa María de Arquilaré dans le village de Pintano ainsi que l'église San Vicente, la chapelle Saint-Etienne du château royal, l'église Saint-Laurent et diverses dîmes (de four, des moulins, du jardin...) dans la cité de Uncastillo<sup>28</sup>. Evêque de Pampelune entre 1077 et 1114, Pierre d'Andouque n'est pas originaire de la péninsule Ibérique<sup>29</sup>. Fils d'un certain Didon d'Andouque, principal seigneur des coteaux situés au sud du Viaur, en Albigeois, il est donné dès son enfance à l'abbaye de Conques. Pierre d'Andouque est rapidement un des principaux acteurs de ce monastère auquel il voue l'essentiel de son existence. Par la suite, Pierre devient moine de Saint-Pons de Thomières et, sous l'impulsion et le soutien de l'abbé Frotaire, chargé par le pape Grégoire VII d'une légation en Navarre et en Aragon, il obtient l'évêché de Pampelune<sup>30</sup>. Conseillé écouté du souverain aragonais, Pierre favorise l'implantation de moines en provenance des abbayes de Sainte-Foy de Conques et de Saint-Sernin de Toulouse. Comme le confirme les quatre actes diplomatiques de Pierre de Pampelune évoquant des donations, il soutient également, mais dans une moindre mesure et avec moins d'ardeur, le développement d'outre-Pyrénées de La Sauve-Majeure.

## S'INSTALLER ET ADMINISTRER DES PRIEURÉS

Les moines bordelais ne s'installent pas dans le secteur géographique de Las Cinco Villas sans susciter de la jalousie, des rivalités et des heurts. Les seigneurs du royaume n'apprécient pas forcément cette intrusion d'étrangers qui accaparent les terres en obtenant la faveur royale. Alphonse I (1104-1134),

27.- CDCP, n° 100 [1103] et GCSM, n° 1239 [vers 1103] : ... *Hoc autem facio tali modo quatinus monachi Sancte Marie habeant decimas et primitias et ceteras ecclesiasticas causas de ipsa uilla Esseia et de omnibus terminis et adiacentiis suis, excepto quod quartam partem michi reddant et successoribus meis episcopis saluo iure episcopali et obediencia...*

28.- CDCP n° 38 [1086-1094], n° 44 [1087], n° 45 [octobre 1087], n° 100 [1103] ; GCSM n° 1225 [1096 ?], 1237 [vers 1087], n° 1238 [octobre 1087] et n° 1239 [1103].

29.- Myriam SORIA, « Un homme de paix dans les querelles aquitaines : la mort de Pierre, évêque de Pampelune (1077-1114) » dans Philippe SÉNAC (dir.), *Aquitaine-Espagne (VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Civilisation médiévale, Poitiers, 2001, p. 147-156.

30.- Le rôle de Frotaire dans cette élection est connu à travers une lettre adressée au cardinal Richard par un des proches de l'abbé : ... *in qua [à Pampelune] unum ex suis monachis, spe deceptus intronizandum credidit [...] Dicta de abbate Tomerensium non cuilibet et per vos aperiantur...* dans J. GOÑI GAZTAMBIDE, *Historia de los obispos de Pamplona*, vol. I, Pampelune, p. 255.

frère et successeur de Pierre I, doit rappeler dans des documents royaux les limites des terres et les droits des moines de Saint-Jacques de Ruesta. Ce rappel montre les tensions inhérentes à l'implantation des moines d'outre-Pyrénées dans le royaume et les conflits liés au non-respect de leurs droits épiscopaux. En 1116, Alphonse I demande aux barons de Las Cinco Villas de faire en sorte que l'aumônier de l'hôpital de Ruesta n'ait plus à se plaindre d'empêchements à l'utilisation des pâturages<sup>31</sup>. En mars 1125, résidant à Uncastillo, Alphonse accorde à La Sauve-Majeure deux mosquées, situées dans la ville de Molina, accompagnées des dîmes et d'une chapelle, et il lui promet en plus deux bonnes villes en Espagne<sup>32</sup>. Au même moment, répondant à la demande des moines de Saint-Etienne de Uncastillo dont le peuplement ne peut s'étendre ni avoir un cimetière faute de place, un autre diplôme royal leur accorde une terre sur la route de Sos en échange d'une autre située sur le chemin de Tudèle dans le but de construire une grande église et son cimetière<sup>33</sup>. Dans cet acte, on apprend que le successeur de Pierre d'Andouque et nouvel évêque de Pampelune, Sancho de Larosa, refuse de donner l'eau bénite nécessaire à la première messe sauf si les moines paient les droits épiscopaux habituels. Refusant de soutenir l'évêque et ce chantage, Alphonse I demande à Bertrand, évêque de Bazas, de chanter la première messe et de bénir le cimetière tout en accordant aux moines les dîmes et les prémices. Cet épisode montre une nouvelle fois les tensions et conflits suscités par l'installation des moines girondins, ces derniers étant toujours soutenus par le pouvoir royal. A l'occasion de ce différent entre l'évêque de Pampelune et les moines de Saint-Stéphane de Uncastillo, Alphonse I authentifie l'ensemble des donations faites par son père Sancho Ramírez et son frère Pierre aux moines de La Sauve-Majeure. Il confirme également des biens accordés par Sancho Ramírez avant qu'ils ne soient aux mains des chrétiens mais qui ont été depuis conquis comme Ejea en 1106<sup>34</sup>. D'une grande exhaustivité, ce document ne présente pas moins quelques irrégularités. Il commence avec un préambule inhabituel pour la chancellerie d'Alphonse I avec une intitulation et une notification aussi rares qu'originales

31.- CDAIAP, n° 77 [1116 — Sangüesa] et GCSM, n° 1228 [1116 — Sangüesa].

32.- CDAIAP, n° 148 [mars 1125 — Uncastillo] et GCSM, n° 1226 [mars 1125 — Uncastillo] : *Dono Domino Deo et Sancte Marie de Silua et suis monachis duas meschitas in Molina cum lure hereditate ut habeat in perpetuo. Insuper, promitto ei duas bonas uillas in Hispaniam. Dono similiter domno abbati predicti monasterii capellaniam et decimum de Molina cum omnibus terminis suis ut habeat supradicta capellania per manum regis.*

33.- CDAIAP, n° 149 [mars 1125 — Uncastillo] ; DERRVE, n° 117 [mars 1125 — Uncastillo] et GCSM, n° 966 [mars 1125 — Uncastillo].

34.- CDAIAP, n° 149 [mars 1125 — Uncastillo] ; DERRVE, n° 117 [mars 1125 — Uncastillo] et GCSM, n° 966 [mars 1125 — Uncastillo] : ... *Confirmo iterum in Exeia et Pratella et in omnibus terminis suis omnia ecclesiastica iura sicut eis pater meus antequam a christianis caperentur, concessit et ego postea eos in possessionem deduxi.*

dans les diplômes royaux de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>. La taille du dispositif et le nombre de donations contenues dans ce diplôme — inhabituel également dans ce type d'acte — surprennent. Enfin, l'eschatocole bien qu'elle semble correspondre au style de la documentation royale d'Alphonse I présente le roi comme *regnante in... Navarra* au lieu de *in Pampilona*, cette dernière étant la formule officielle pour désigner ce territoire durant une grande partie du XII<sup>e</sup> siècle. Sans douter de son authenticité, il semble plus prudent d'expliquer ces particularités par une manipulation de cet acte diplomatique.

Le cas de la ville d'Ejea est tout à fait passionnant car il met en exergue les enjeux propres à l'implantation de l'abbaye de La Sauve-Majeure dans le royaume d'Aragon et de Navarre. Les moines d'outre-Pyrénées reçoivent cette ville des mains du roi Sancho Ramírez dès 1084 avant même que celle-ci soit soumise par les chrétiens. Ce geste s'explique par la volonté du monarque de stimuler l'effort de conquête et de chercher un soutien économique, militaire et spirituel. Ejea est prise par Alphonse I en 1106, ce dernier respecte la donation de son père en accordant les quatre mosquées de la ville aux moines girondins. On assiste alors dans les années suivantes à la construction d'églises dédiées à Saint-Sauveur, Notre Dame, Saint-Pierre et Saint-André. Les religieux de La Sauve-Majeure bâtissent leur cloître dans l'église de Saint-Sauveur. Profitant d'une augmentation sensible de la population, le nouveau prieuré d'Ejea s'enrichit rapidement et devient la maison mère de l'abbaye girondine dans le royaume d'Aragon et de Navarre. Ejea était une forteresse importante dans le dispositif défensif des royaumes musulmans d'*al-Andalus*. Sa conquête était indispensable pour le souverain d'Aragon et de Navarre qui souhaitait étendre son autorité vers le sud de la vallée de l'Ebre. Ejea soumise, les habitants musulmans n'ont pas quitté précipitamment son territoire et ont poursuivi leur vie quotidienne. Le 14 juin 1133, Alphonse I demande au conseil des maures d'Ejea de faire payer au prieur de Saint-Jacques de Ruesta les dîmes pour les biens tenus de chrétiens par les maures, sous peine de devoir payer mille sous et de perdre leur avoir<sup>36</sup>. Les dépendances de La Sauve-Majeure dans le royaume d'Aragon et de Navarre sont principalement situées dans le territoire de Las Cinco Villas sur la route du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Pourtant, avec l'avancée des souverains chrétiens vers le sud, le monastère obtient des terres et des églises sur ces espaces nouvellement conquis comme

35.- *Ibidem* : *Oblaciones quas ecclesiis vel monasteriis solent conferre reges siue alii principes aut episcopi, ne longuiquitate temporum a memoria deleantur, litteris mandari solent. Idcirco, ego Aldefonsus, Dei gratia totius Hispanie imperator, per hanc nostram cartam presentibus et futuris notum fieri volo...*

36.- CDAIAP, n° 254 [14 juin 1132 — Pola] et GCSM, n° 1227 [juin 1104-1134] : *Sciatis quomodo uidi clamantem illo priore de Sancti Iacobi de Rosta de illos moros qui tenent illas hereditates de illos christianos et non querunt decimam dare ad illo prior...*

à Ejea et Pradilla del Ebro. Ces possessions montrent un lien évident entre le processus de conquête des chrétiens vers le sud de la péninsule Ibérique et l'abbaye de La Sauve-Majeure. Récompensée de son soutien politique, économique et religieux, cette dernière est chargée par la suite d'organiser et administrer les terres et les églises pour le compte de la royauté. Elle joue ainsi un rôle indéniable sur ces territoires de frontières et bénéficie du soutien inconditionnel des monarques.

Administrer des territoires situés à plusieurs centaines de kilomètres et séparés par une chaîne de montagnes n'est pas une tâche aisée. Les abbés de La Sauve-Majeure doivent charger un moine compétent, aidé d'un personnel, dans cette délicate tâche. Le premier prieur de Saint-Jacques de Ruesta dont on connaît le nom a été Robert qui semble avoir administré les biens espagnols de La Sauve-Majeure au début du XII<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas un natif de la péninsule Ibérique et est envoyé par l'abbé de La Sauve-Majeure pour diriger les biens d'outre-Pyrénées du monastère. Robert s'acquitte de sa mission d'administrateur avec un grand dynamisme puisqu'il parvient à augmenter les biens de l'église de Saint-Jacques de Ruesta tout en assurant la prospérité et le bien être des moines dont il a la charge. Il achète un moulin appartenant à la Dame Maiora de Rosta<sup>37</sup>, une vigne dans le territoire de Ruesta à l'abbé du monastère de San Salvador de Leire<sup>38</sup>, une maison à Uncastillo pour 20 sous appartenant à Lope Sanchez et sa femme<sup>39</sup>. Il échange un moulin, une vigne et une maison avec les sœurs de Sainte-Marie au Pont de Astorito contre un moulin, une vigne et un jardin<sup>40</sup>. Il réalise également des échanges de biens avec un juif du nom de Jacob<sup>41</sup>. Il loue une maison dans le village de Soteras dont la moitié est utilisée par les animaux du prieuré<sup>42</sup> ainsi que des moulins situés à Casle à Jimeno Lopez contre une redevance annuelle en froment et en orge<sup>43</sup>. Dans ce diplôme apparaît une liste de noms des moines de Saint-Jacques de Ruesta comme A. Guillaume, B. Lambert : on peut supposer que ces derniers ont été envoyés par l'abbaye de La Sauve-Majeure dans le territoire de Las Cinco Villas. Robert reçoit enfin des dons comme ceux de Dona Tota qui offre des maisons, des terres et des vignes situées à Ruesta<sup>44</sup>. Parmi

37.- GCSM, n° 1241 [sans date] : *Hec est carta quam fecit Robertus, prior Sancti Iacobi, scribere de comparatione de uno molendino quam comparavit de donna Maiora de Rosta de suos filios et filias suas in capiteros molinos de Soto Mian...*

38.- GCSM, n° 1243 [1094-1104].

39.- GCSM, n° 1231 [25 janvier 1115 — Uncastillo].

40.- GCSM, n° 1245 [1094-1104].

41.- GCSM, n° 1246 [sans date].

42.- GCSM, n° 1244 [1104-1134].

43.- GCSM, n° 1232 [sans date].

44.- GCSM, n° 1242 [1094-1104].

ses successeurs comme prieurs de Saint-Jacques de Ruesta, on connaît un certain Raymond qui vend, en août 1138, deux maisons et deux potagers au prêtre Aymeric pour cinquante sous<sup>45</sup>. L'abbaye de La Sauve-Majeure bénéficie de larges donations de la part de chrétiens. En 1123, deux hommes, Ramnulf et Hélie se voient accorder par Alphonse I le droit de construire dans la ville de Puente la Reina autant de moulins qu'ils peuvent dont le roi aura le tiers et dont les deux autres tiers seront tenus par eux<sup>46</sup>. Ramnulf finit par donner l'ensemble de ses honneurs de Saragosse et de Tudèle ainsi que les moulins de Puente la Reina à La Sauve-Majeure, un tel geste pouvant s'expliquer par l'existence de liens étroits entre le monastère et ce personnage. Par son activité et son dynamisme, l'abbaye girondine a donc joué un rôle de premier plan dans l'organisation du territoire de Las Cinco Villas au XII<sup>e</sup> siècle. Par l'implantation de prieurés sous son contrôle, elle a pu parfaitement administrer et favoriser la christianisation de ces terres éloignées. En ce sens, elle a répondu aux besoins des souverains aragonais qui n'ont pas hésité à la soutenir lors de conflits et disputes. Les prieurés ont conservé des liens étroits avec l'abbaye qui se sont sûrement exprimés par des échanges matériels et humains. La Sauve-Majeure a su s'adapter aux évolutions socio-politiques de l'Aragon et la Navarre dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Malgré les tentatives normales des seigneurs et des évêques pour s'emparer de ses biens, elle conserve ses prieurés comme le prouve les documents royaux authentifiant les donations antérieures faites à l'abbaye<sup>47</sup>. Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'église et la maison de Tiermas passent entre les mains d'un homme du nom de Fortunio en accord avec l'église de Saint-Jacques de Ruesta<sup>48</sup>. Celui-ci doit donner aux moines le quart de toute la dîme et la moitié des trois autres quarts, la moitié des produits des vignes lui étant réservée. En 1200, pour mettre fin à une série de disputes, l'évêque de Pampelune, avec l'accord de son chapitre, échange le quart des dîmes de Pradella del Ebro et les églises de Selvas Mana et de Samposas au prieur d'Ejea, de Ruesta et de Uncastillo contre l'église de Saint-Laurent de Uncastillo et l'abandon de ses revendications sur un vignoble<sup>49</sup>. A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye est donc à la tête d'une congrégation comptant soixante seize prieurés, répartis sur une large frange de l'Europe occidentale, de l'Angleterre à l'Aragon.

45.- GCSM, n° 1251 [26 août 1138 — Saint-Jacques de Ruesta].

46.- CDAIAP, n° 117 [janvier 1123 — monastère San Salvador de Leire] et GCSM, n° 1248 [juin 1123 — Logroño].

47.- GCSM, n° 967 [28 janvier 1162 — Saragosse], n° 1252 [9 janvier 1162 ? — Saragosse], n° 1253 [29 mars 1200 — Ejea].

48.- GCSM, n° 1229 [sans date].

49.- GCSM, n° 1233 [mai vers 1200 — Pampelune].

## VERS UN RENFORCEMENT DES LIENS, LA CRÉATION DE L'ORDRE MILITAIRE D'ALCALÁ DE LA SELVA?

A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye de La Sauve-Majeure est relativement bien implantée dans les terres aragonaises de Las Cinco Villas. On assiste pourtant en février 1174 sous l'impulsion d'Alphonse II d'Aragon à un épisode unique de son histoire puisqu'elle se voit confier la gestion de l'ordre militaire d'Alcalá de la Selva. Dans le cadre du conflit péninsulaire contre les musulmans d'*al-Andalus*, les ordres militaires ne constituent pas une nouveauté au XII<sup>e</sup> siècle et apparaissent dès le règne d'Alphonse I le Batailleur qui sur les modèles du Temple et de l'Hôpital crée l'ordre de Belchite en 1123 et celui de Monreal de Campo en 1128. Ces derniers ont pourtant une durée éphémère. Aussi afin de poursuivre cette dynamique et de répondre à la poussée musulmane qui menace les chrétiens dans les années 1070, la constitution d'un ordre militaire par Alphonse II semble donc logique. La surprise vient du fait qu'il confie cette milice à une abbaye non ibérique, La Sauve-Majeure. L'historien Philippe Josserand a analysé de façon exhaustive la création de la milice d'Alcalá de la Selva et ses liens avec l'abbaye girondine malgré la rareté des documents<sup>50</sup>.

Construit au sud-est de Teruel, dans une terre frontalière des musulmans, le château d'Alcalá avec toutes ses dépendances est donné par Alphonse II d'Aragon au prieur d'Ejea en 1174<sup>51</sup>. Il leur accorde également l'exemption de l'impôt sur le revenu dans tout le royaume et l'exemption de devoir payer au roi le cinquième du butin qu'ils obtiendraient en territoire musulman. Ce dernier point révèle parfaitement le principal mobile du souverain aragonais : le combat contre les musulmans. En effet, Alphonse II attend du prieur d'Ejea et de ses hommes une action guerrière qui participerait activement à la destruction du pouvoir musulman et permettrait la saisie d'importants butins par la conduite d'expéditions militaires rapides et courtes, les *razzias*. Dans la vision du souverain, le rattachement de l'ordre de Alcalá de la Selva au monastère de La Sauve-Majeure est pensé comme un instrument capable de garantir à la fois le développement de l'institution et sa soumission au pouvoir royal : *ad honorem Dei et ad bonum Christianitatis et destructionem saracenorum, et ad servicium et fidelitatem meam meorumque successorum per secula cuncta*<sup>52</sup>. Devenue la grande abbaye d'Aquitaine, La Sauve-Majeure a montré à la couronne sa capacité d'administration de terres frontalières. De plus,

50.- P. JOSSERAND, « *Ad bonum Christianitatis et destructionem saracenorum* : l'abbaye », p. 495-498.

51.- Ana Isabel SÁNCHEZ CASABÓN, *Alfonso II, Rey de Aragón, Conde de Barcelona y Marqués de Provenza. Documentos (1162-1196)*, Saragosse, 1995, n° 163.

52.- A. SÁNCHEZ CASABÓN, *Alfonso II, Rey de Aragón*, n° 163.

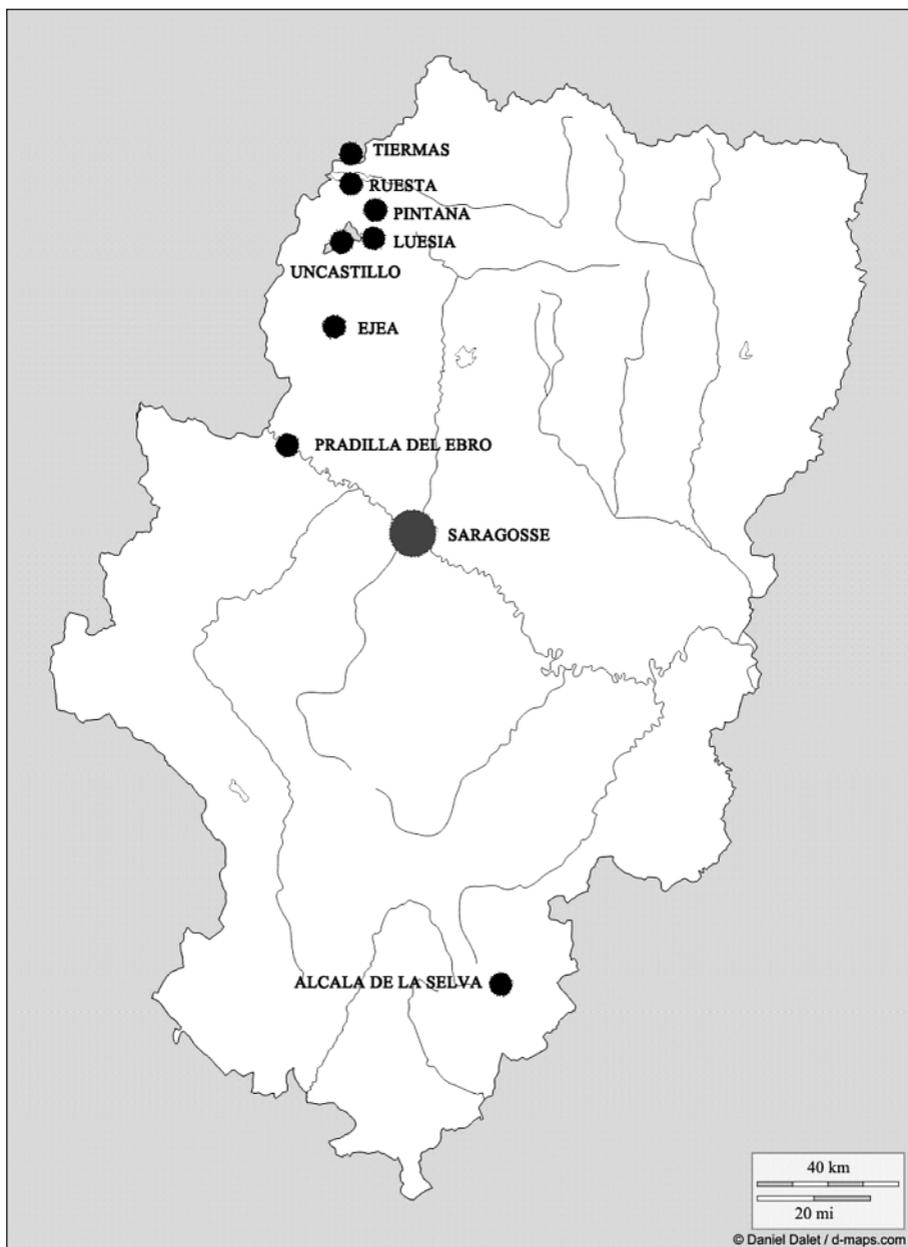
comme nous l'avons vu, elle a joué un rôle certain dans les expéditions militaires contre les musulmans d'*al-Andalus*. Selon une chronique des moines girondins, c'est à une intervention miraculeuse de saint Gérard qu'Alphonse I doit d'avoir pu enlever la ville d'Ejea. Justifiant la donation royale de quatre mosquées de la ville soumise aussitôt transformées en églises, cet épisode met en lumière le rôle spirituel et religieux des moines de La Sauve-Majeure qui utilisent le sacré pour soutenir les actions militaires des souverains chrétiens dans la péninsule Ibérique. La participation active des moines de La Sauve-Majeure dans l'entreprise royale de conquête des terres musulmanes en fait donc des prétendants sérieux pour la gestion d'un ordre militaire.

Il existe peu de renseignements sur l'organisation et le personnel des Frères d'Alcalá, si ce n'est leurs faibles moyens et leur importance relative dans le combat contre les musulmans. En mars, 1200, le fils d'Alphonse II, Pierre II d'Aragon, confirme les donations faites par son père aux moines d'Ejea et accorde, pour leurs hommes d'Alcalá, l'exemption de leudes et péages sur ses terres<sup>53</sup>. Il cherche sûrement à dynamiser et à rappeler les territoires de l'ordre militaire. En 1224, le prieur d'Ejea reçoit au sud de la Castille le château d'Alcalá de Júcar de la part de Ferdinand III, souverain de Castille<sup>54</sup>. Ce dernier fournit la garde du château et les moines doivent lui rendre les châteaux conquis sur les musulmans mais conservent dîmes et redevances sur les terres soumises. Il s'agit du seul diplôme mettant en avant les liens entre la milice d'Alcalá de la Selva et de la Castille, ce qui montre assez bien sa faible importance dans le combat mené contre les musulmans dans les bassins du Guadalquivir et du Segura. Faute de sources suffisantes, les dernières années de l'ordre militaire d'Alcalá de la Selva restent aujourd'hui mystérieuses et ont fait l'objet de diverses spéculations.

L'échec de l'ordre d'Alcalá de la Selva était sans appel car jamais la milice n'a été capable de se doter d'une pérennité véritable. Son engagement plutôt médiocre contre les musulmans s'explique par l'absence d'une véritable et efficace militarisation des moines de La Sauve-Majeure et par un éloignement géographique peu propice à la mise en place d'une expansion territoriale soutenue. L'ordre militaire d'Alcalá de la Selva manquait aussi et surtout d'une assise institutionnelle forte et l'absence du soutien pontificale ne l'a sûrement pas favorisé. Enfin, l'échec de cette milice est étroitement lié à l'évolution des prieurés de La Sauve-Majeure dans le royaume d'Aragon. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, ces établissements augmentent leurs personnels et vivent au dessus de leurs moyens. De plus, une crise économique dans le deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle

53.- GCSM, n° 1253 [29 mars 1200 - Ejea].

54.- GCSM, n° 1254 [16 juin 1224].



Les prieurés de l'abbaye de La Sauve-Majeure au XII<sup>e</sup> siècle en Aragon

affaiblit considérablement le prieuré d'Ejea. Cette situation rend un peu plus précaire l'existence de l'ordre d'Alcalá de la Selva, surtout lorsque l'abbé de La Sauve-Majeure doit prendre des solutions drastiques pour résorber les dettes comme échanger l'église de Saint-Laurent à Uncastillo contre celle de Selva Maria de Sanposas ou concéder la gestion de certains prieurés<sup>55</sup>.

La suppression du pouvoir de l'abbé de La Sauve-Majeure à nommer le prieur d'Ejea sonne le glas de la présence de l'abbaye girondine en Aragon. Il survient à l'occasion de la mort du prieur Jacques de la Cavalerie en 1479, l'évêque de Saragosse étant le plus prompt à nommer le nouveau prieur.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- DE AYALA (C.), « La Orden Militar de Alcalá de la Selva. Naturaleza y características », dans *Os reinos ibéricos na idade Media* (2003), pp. 315-321.
- HOULET (J.), *L'abbaye de la Sauve-Majeure*, Caisse nationale des monuments historiques et des sites, Paris, 1966.
- JOSSERAND (Ph.), « *Ad bonum Christianitatis et destructionem saracenorum* : l'abbaye de la Sauve Majeure et l'ordre militaire de Alcalá de Salita », dans DEMURGER (A.) (coord.), *Les ordres religieux militaires dans le Midi (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Cahiers de Fanjeaux, n° 41, Editions Privat, Toulouse, 2006, pp. 319-332.
- LACOSTE (Ph.), *La Sauve-Majeure*, Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 2001.
- L'entre-deux-mers et son identité : l'abbaye de la Sauve-Majeure, de sa fondation à nos jours, actes du 5<sup>ème</sup> colloque tenu à la Sauve-Majeure, les 9, 10, 16, 17 septembre 1995*, 2 vols, CLEM, Camiix-et-Saint-Denis, 1996.
- LOMAX (D. W.), « Las dependencias hispánicas de Santa María de la Selva Mayor », *Príncipe de Viana. Aneja*, n° 2-3 (1986), pp. 491-506.
- SMANIOTTO (M.), *L'abbaye de la Sauve-Majeure et les seigneuries de l'entre deux-mers du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, 1984.
- TRAISSAC (E.), *Vie de saint Gérard de Corbie*, éditions du C.L.E.M., Branne, 2000.
- VIRUETE (R.), « Los documentos de la Orden Militar de Alcalá de la Selva según los Cartularios de la Abadía », *Revista de Historia Jerónimo Zurita*, 80-81 (2005/2006), pp. 69-98.

55.- D. W. LOMAX, « Las dependencias... », pp. 491-506.

